

PROTCOLE d'accueil des élèves à partir du 22 juin
à destination des familles des élèves
de l'école élémentaire de St Genis de S.

- Les élèves seront accueillis au complet, tous les jours d'école, dans leur classe, à compter du 22 Juin. Les horaires restent les mêmes que d'habitude.

- L'obligation scolaire au sein de l'école est rétablie. Seules les absences avec certificat médical seront autorisées.

- Les adultes intervenant dans l'école porteront des masques quand ils sont à moins de 1 mètre des élèves. Les parents qui le souhaitent pourront doter leur enfant d'un masque à la condition que ce dernier sache s'en servir correctement et qu'il puisse le changer toutes les 4 heures.

1. Avant de quitter la maison, les parents devront auprès de leur(s) enfant(s) :

- prendre la température (elle doit être inférieure à 37,8°)
- faire laver minutieusement les mains
- rappeler les gestes barrières et leur importance

2. Accueil et sortie

- L'accès aux locaux pour les parents ou les personnes extérieures est autorisés : le port du masque est obligatoire, ainsi que la désinfection des mains.

- Les entrées et sorties continueront à se faire à des points différents :

☞ C.E.2 : grille donnant sur le patio de la classe de CE2 (entre la porte blanche et le city)

☞ C.M.1 : grille de l'impasse du collège

☞ C.M.2 : grille entre la médiathèque et la micro-crèche

☞ U.L.I.S. : porte blanche habituelle

- En attendant que les grilles / portes ouvrent, parents et enfants doivent veiller à respecter les distances de sécurité.

3. Le temps de classe

- Lavage des mains à l'entrée en classe. Plusieurs enfants pourront se laver les mains ensemble quand le lavabo comporte plusieurs robinets.

- Les classes seront organisées pour permettre de respecter la distance minimum de **1m latéral**. Les élèves travailleront uniquement avec leur matériel qui doit être complet (trousse). Il n'y aura pas d'échange de matériel.

- Chaque élève devra avoir sur le temps de classe une gourde d'eau ou un gobelet réutilisable pour s'hydrater dans la journée.

Le prêt de livre étant déconseillé, chaque enfant aura à sa disposition dans son cartable un support de lecture (album, roman, BD, magazine, ...).

- Les classes seront aérées régulièrement durant la journée de classe, en plus des temps de récréation.

4. La récréation

- Les récréations continueront à se réaliser en différé pour chaque classe et les robinets / points de contact des sanitaires seront désinfectés entre chaque groupe :

matin	9h45 -10h	10h-10h15	10h15-10h30	10h30-10h45
	ULIS (retour par le patio côté collège)	CE2 (retour par le patio côté champ de foire)	CM1 (retour par la classe)	CM2 (retour par le couloir)

Après-midi	14h15-14h30	14h30-14h45	14h45-15h	15h-15h15
	ULIS (retour par le patio côté collège)	CE2 (retour par le patio côté champ de foire)	CM1 (retour par la classe)	CM2 (retour par le couloir)

- Le lavage des mains se fera avant et après chaque récréation.

- Les jeux collectifs de ballon sont de nouveau autorisés.

5. Le temps d'interclasse (11h30 – 12h50)

- **Lundi 22 Juin**, les enfants restant manger à l'école mangeront à leur place en classe avec un **repas froid fourni par le prestataire « Convivio »**. Chaque groupe sera surveillé par un agent communal.

Si cela est possible, il est préférable que les enfants mangent chez eux et reviennent ensuite pour les cours de l'après-midi.

Vous serez informé(e)(s) dans les cahiers **lundi soir de l'organisation des repas du mardi 23 juin jusqu'à la fin de l'année**. Nous sommes en effet en attente de solutions pour la fin de l'année scolaire ...

- Occupation de la cour de récréation : pour permettre aux enfants d'être dehors, la cour sera séparée en deux parties afin de permettre à deux groupes d'être dans la cour en même temps mais en évitant le mélange des groupes. Cette séparation sera marquée visuellement par du matériel. Les classes seront aérées durant le temps de récréation.

CE2 – ULIS	11h30 – 12h 15 Cour de récréation	12h15 – 12h50 Dans la classe (repas)
CM1 – CM2	11h30 – 12h15 Dans la classe (repas)	12h15 – 12h50 Cour de récréation

- La circulation des groupes se fera selon les mêmes modalités que pour les récréations.

6. **Après l'école, retour à la maison**

- prendre la température
- se laver minutieusement les mains

8. **Les transports**

Les transports scolaires sont assurés dans le respect des gestes barrières. Les masques ne sont pas obligatoires pour les élèves d'élémentaire.

9. **En cas de doute de Covid-19**

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel de l'établissement scolaire conduira à l'éviction immédiate de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant. En cas de symptômes évocateur, les parents de l'enfant seront avertis et devront assurer la réalisation d'un test de dépistage chez leur enfant dans un centre prévu à cet effet. L'enfant ne peut pas être accepté de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.

En cas de fièvre chez un enfant ou dans une famille, il faudra consulter le médecin, qui délivrera un certificat autorisant le retour à l'école.

Le même protocole est prévu pour les adultes intervenant dans l'école.